ART. 13 N° CL596

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

### TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Non soutenu

## **AMENDEMENT**

N º CL596

présenté par Mme Lorho

#### **ARTICLE 13**

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« , ainsi que du mérite des agents et de la pénibilité des fonctions exercées ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans ce chapitre intitulé "Reconnaissance de la performance professionnelle " il est important de prendre en compte tous les critères qui permettent d'apprécier objectivement la valeur absolu de la prestation d'un agent.